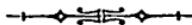


SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Pretres-Adorateurs.



N° 21

Devoirs du Prêtre envers Dieu :

la Charite.

I. — Adoration.

L'amour de Dieu : tel est le plus important de tous nos devoirs. C'est le divin Maître qui l'a dit : "Aimez le Seigneur,... c'est le plus grand et le premier de tous les préceptes."

C'est dans la charité que consiste la perfection ici-bas ; cette vertu surpassé toutes les autres : *Major autem horum est caritas* ; elle en est comme le principe, le point de départ, et en même temps, le complément, le couronnement. C'est pour cela que St Ignace ne demandait à Dieu que la charité, bien convaincu qu'elle contient et résume tout : *Da amorem tui solum, nam hic mihi sufficit.*

Par la charité nous sommes unis à Dieu de la manière la plus intime, car Dieu lui-même qu'est-il autre chose qu'Amour ? *Deus caritas est.*

Mais si tous sont tenus d'aimer Dieu plus que tout, et pour lui-même, le prêtre pourra-t-il se soustraire à cette obligation qui surpassé toutes les autres et les contient toutes : *Plenitudo legis dilectio ?*

Non, assurément ; qui ne voit en effet que les raisons qui obligent tout homme et tout chrétien d'aimer Dieu, pèsent sur lui de tout leur poids ? Qui ne voit aussi que son titre de prêtre ajoute à l'obligation commune une obligation nouvelle, dont rien ne saurait le dispenser ?

N'est-ce pas à lui qu'il a été dit ; *Ego separavi vos a ceteris ut essetis mei ?*

L'amour de Dieu jusqu'au mépris de tout le reste, jusqu'au sacrifice de ce qui nous est le plus cher, n'est-ce pas le lot du prêtre surtout ? Pour tous St Bernard a dit : *Modus amandi Deum est amandi sine modo* ; mais si quelqu'un devait mettre dans son cœur une mesure à l'amour de celui que nous devons aimer *ex toto corde, ex tota mente*, serait-ce le prêtre ?

N'a-t-il pas reçu beaucoup plus que les autres ? N'a-t-il pas été plus aimé de Dieu ?

Et tout cela ne l'obligerait pas à un surcroit d'amour ? — Et Dieu ne lui demandera-t-il pas comme à St Pierre, s'il a pour lui plus d'amour que n'en ont les simples laïques : *diligis me plus his ?*

Non, cela ne peut être : ce serait donner à l'Évangile un démenti formel, puisque l'Évangile nous déclare "qu'il sera beaucoup demandé à celui qui aura beaucoup reçu."

Or l'amour du prêtre envers Dieu doit être un amour de *préférence* ;